REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE PEISEY NANCROIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT DE LA

SAVOIE

Nombre de conseillers: 15

En exercice: 13 Présents: 9 Votants: 11 Pouvoirs: 2

11 Pour Contre 1 Abstention

Date de convocation:

02/02/2022

Date d'affichage:

14/02/2022

L'an deux mil vingt- deux, Le sept février,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Guillaume VILLIBORD, Maire.

Etaient présents :

Mesdames Céline CROSMAN, Maryse FAVRE, Stéphanie NOZ, et Marie-Neige

POCCARD-CHAPUIS.

Messieurs Thierry ARSAC, Romain GIACHINO, Jean-Pierre GIACHINO, Benoît

RICHERMOZ et Guillaume VILLIBORD.

Absents-Excusés:

Madame Céline COMBAZ (pouvoir à G. VILLIBORD), Monsieur François POCCARD-MARION (pouvoir à M. FAVRE); Messieurs Stéphane BLUM et Bemard PRAIZELIN

Monsieur Romain GIACHINO a été élu secrétaire de séance.

Délibération N°2022/02/016: Demande de subvention pour la création de la cantine de l'école de Peisey au titre de la

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que la Commune de Peisey-Nancroix souhaite entreprendre des travaux de création d'une cantine pour l'école du village.

Ces travaux peuvent faire l'objet du versement d'une subvention de la part de l'Etat, dans le cadre de la D.E.T.R. 2022 (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux).

Le tableau ci-après présente le montant prévisionnel des travaux :

Sécurisation de l'école de Peisey-Nancroix	Montant HT
Estimation montant total des travaux HT	393 144,00€

Le montant total de l'opération est estimé à 393 144.00€.

Le plan de financement est le suivant :

- Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) : 157 257,60€ (40% du projet)
- FDEC Savoie: 58 716,60€ (15% du projet).
- Auto-financement par le budget de la commune à la section d'investissement : 177 169,80€ (45% du projet).

Monsieur le maire demande également l'autorisation d'effectuer les travaux avant la décision d'octroi de ladite subvention.

Après exposé et en avoir délibéré,

le Conseil Municipal,

AR CONTROLE DE LEGALITE : 073-217301977-20220207-2022_02_016-DE en date du 21/02/2022 ; REFERENCE ACTE : 2022_02_016

- APPROUVE l'exposé de Monsieur le Maire.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter, auprès de l'Etat, dans le cadre de la D.E.T.R., l'aide nécessaire aux travaux de création d'une cantine.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la présente,
- **DEMANDE** l'autorisation de pouvoir démarrer les travaux avant d'obtenir une décision sur la subvention et sans en perdre le bénéfice.
- DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches et signer les pièces s'y rapportant.

AINSI FAIT ET DELIBERE AUX JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Pour Copie Conforme:

Le Maire,

Guillaume VILLIBORD